

■ **Fondation de l'Espace Nuithonie et de la Salle des Grand-Places**, à Villars-sur-Glâne, Rue du Centre 7, CH-217-3534554-0. Nouvelle fondation régie par les articles 80 et 33 du CCS. Acte constitutif et statuts du: 28.11.2005. But: exploiter deux infrastructures culturelles: a) à Fribourg, une salle de spectacles, vouée principalement à l'accueil de productions artistiques (notamment concerts symphoniques, opéras et théâtres); b) à Villars-sur-Glâne, un centre des arts scéniques (Espace Nuithonie), destiné en priorité à la création, à la production et à la coproduction de spectacles. La fondation se veut d'utilité publique et ne vise aucun but lucratif. Conseil de fondation: Ribordy Alain, de Fribourg et Riddes, à Villars-sur-glâne, président, et de Reyff Charles, de Fribourg, Lentigny et Granges-Paccot, à Fribourg, vice-président, tous deux avec signature collective à deux; Ackermann André, de Mühlehorn, à Corminboeuf, Baumer Markus, de Quarten, à Fribourg, Carrel Pierre-Emmanuel, de Siviriez, à Villars-sur-Glâne, de Bourgnrecht Jean, de Fribourg, à Fribourg, Deiss Nicolas, de Fribourg et Zeihen, à Fribourg, Overney Alexis, de Cerniat (FR), à Granges-Paccot, Ramuz Michel, de Saint-Aubin (FR), à Givisiez, Rhême Dominique, de Lussy, à Corminboeuf, et Schneuwly Christine, de Fribourg et Wünnewil, à Granges-Paccot, tous neuf membres du conseil, sans signature. Waeber Jean-Luc, d'Alterswil, à Onnens (FR), est nommé secrétaire hors conseil, avec signature collective à deux, Loup Thierry, de Bussy (FR), à Cormagens, est nommé directeur, avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire Clément Barras S.A., à Fribourg.

Journal no 5090 du 14.12.2005
(03157792 / CH-217.3.534.554-0)